

# Le lavoir du Sauvoy



Importante fontaine, ou un bassin enterré sépare les eaux d'une part pour le lavoir, de l'autre pour le Sauvoy.

Cette source fut sans doute celle qui incita à construire le village à cet endroit, comme la mare appelée Sauvoy. La fontaine était incluse dans le domaine du château, et les habitants devaient payer un droit au seigneur pour y laver leur linge ou pour abreuver leur bétail. A chaque foyer en 1785, il était demandé annuellement la somme d'une livre au cours de Lorraine.

En cette année de 1785, une veuve n'a pu payer ses impôts, on peut lire sur le compte rendu des collecteurs en la présente année : (de la somme de quatre livres trois sols qu'ils n'ont pu toucher de la veuve Claude Pierrot mendicante, ne lui ayant point trouvé de domicile fixe). Nos deux collecteurs ont sans doute été nommés de saisir les biens de cette pauvre vieille, car on peut lire :

(Je lui ai dit que j'allais tout présentement procéder par saisie exécution sur ses meubles et effets qui pourraient exister en son domicile, de haut en bas, de fond en comble, je n'y ai trouvé aucun meuble capable pour y faire exécution par enlèvement).

Les impositions de l'époque : les quatre livres trois sols étaient dues pour les rôles de subvention, ponts, chaussées et fontaines. Mais ce n'était pas les seuls impôts, il y avait la taille d'exploitation, le domaine fixe dû au duc de Lorraine, celui dû au seigneur, le droit de cens, les droits de conduits (cheminées), les droits de forage (puits), les droits prélevés sur tout les produits qui entraient au pays, sur ceux qui sortaient, sur ce qui se vendait et sur ce qui ne se vendait pas. La liste était presque aussi longue que celle d'aujourd'hui.

C'est un extrait du budget du syndic en l'année en 1776 qui nous donne quelques renseignements sur la fontaine et le lavoir.

1753 : Des travaux sont prévus à la grande fontaine de Laymont. Le toit reposait sur quatre piliers en bois, l'auge à laver était en bois ainsi que les abreuvoirs. Construction de deux murs en pierre de taille, coté est et sud. Le débit de l'eau est amélioré et le bassin en pierre de taille viendra peu après.



1772 : Deux voyages à Villers aux Vents pour acheter de la tuile et de la planche pour la fontaine de Laymont.

1776 : Au mois de juillet il a fallu lever les dessus des conduits pour remettre les eaux qui se perdaient à coté et aussi recommencer le pavé du passage au dessous de ladite fontaine et charrier du gravier pour le rétablir, pour un coût de 2 livres 10 sols.



Plan de la fontaine en 1828,  
On peut se rendre compte que la mare du Sauvoy a été  
coupée en deux par l'ancienne route de Neuville S/O



Dans les années 60, le lavoir est endommagé par un véhicule, il sera reconstruit mais il passera d'une toiture à quatre pans à un cul levé, lui enlevant tout la beauté et le charme de l'époque.



Il est resté ouvert sur deux cotés jusqu'en 2007.



# Histoires au lavoir

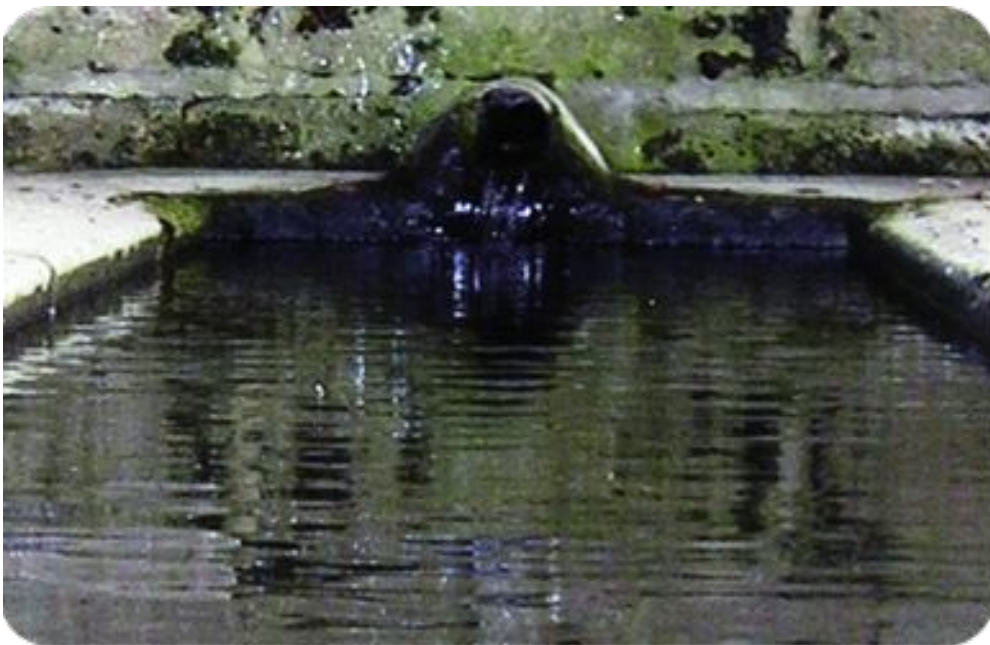
La révolution au lavoir à quelques mois de la grande, si la Bastille était tombée le 14 juillet 1789, nous pouvons dire qu'à Laimont, les esprits s'échauffaient quelques mois auparavant, témoin ce rapport du commissaire de police.

*Ce aujourd'hui vingt cinq may mil sept cent quatre vingt neuf, nous Louis Jacquot, commissaire de police aux lieux de Laimont et Fontenoy, sur le grand bruit et scandale faits à la fontaine du lavoir dudit Laymont, nous nous sommes transportés sur le lieu dit, sur la plainte faite par Anne Collignon, fille de Jean Collignon et où était Anne Collignon fille du défunt Remy Collignon, proférant plusieurs jurements en la traitant de salope, vilaine, puante et autres injures, ce qui nous a obligé de demander à qui elle en voulait.*

*A quoi elle a répondu qu'elle n'en voulait à point d'autres qu'à ladite Anne Collignon, sa cousine, a quoi nous lui avons fait observer qu'elle occupait cette place que comme y étant la première, et que c'était pour rincer le linge de Monsieur et Madame Lallement ainsi que leur petite fille à quoi ladite fille de Remy Collignon a répondu qu'elle se foutait de Monsieur Lallement et sa petite fille et que si elle prenait le linge, elle le foutrait dans la rue.*

*Signé : Louis Jacquot*

NB : Monsieur Lallement était le seigneur de Laymont et Fontenoy, et il a dû penser que les droits et privilèges seigneuriaux s'estompaient.



La place privilégiée au lavoir était celle qui se trouvait près de la « goulotte » c'est-à-dire où l'eau est la plus propre, et au cours des siècles, elle fut maintes et maintes fois revendiquée, ce qui ne se passait pas sans incidents et coups de battoirs.

## La cause des lavoirs ou l'on cause

Que de discussions, de disputes, de secrets ces murs ont-ils entendu ?

Des garnements des années 30 n'avaient-ils pas marqué à la craie sur les murs « *Ici radio canard* » ce qui leur avait valu quelques verbes à conjuguer à tous les temps.

Un jour où nos lavandières en étaient à discuter sur leur fortune personnelle, et en se vantant quelques peu, l'une sort d'un coup : « et bien moi j'ai un mari si riche qu'il pourrait se payer une culotte en or... ». Inutile de dire que par la suite, le mari en question aura le sobriquet de culotte en or.

### *Ici on blanchit le linge et on salit la réputation :*

Inscription que l'on trouvait souvent sur une pancarte à l'entrée des lavoirs communaux. (Dicton du début du siècle).

Autrefois, les lavoirs des villages ruraux étaient à la circulation de l'information ce qu'aujourd'hui notre téléphone portable et tous leurs numéros sont à la « *Connecting people génération* ».



## Les lavoirs disparus

Situé sur le versant sud, tout près de l'ancien chemin de Laimont à Fontenoy, la source de la Buerie de Fontenoy passe par la contrée de Jérusalem. (En patois, buerie veut dire lavoir).

En effet pendant des siècles, elle a alimenté le lavoir de ce village de Fontenoy. Cet ancien lavoir, dont il ne reste que le bassin, est maintenant une propriété privée depuis les opérations de remembrement.

Les eaux rejoignent le Rhuban après avoir dévalé une forte pente dans la prairie. Cette fontaine devait avoir un débit important autrefois, car elle a tracé un sillon profond dans les pâtures qu'elle traverse.

Puis on trouve également une source dans un jardin au lieu-dit « sous le village », un lavoir privé y avait été construit par un ancien propriétaire, lavoir aujourd'hui disparu.



Bassin de l'ancien lavoir de Fontenoy

Quant à la mare du Sauvoy, depuis les travaux d'assainissement du village, on a vu son alimentation en eau se réduire fortement en été. Une recherche du réceptacle de séparation des eaux de la fontaine, sera nécessaire pour un éventuel réaménagement du site.

Une localisation de l'emplacement avait été suggérée par un sourcier amateur ! Derrière le banc installé par la Copary, dans le talus à la hauteur des anciens jardins, délimités par le vieux mur en brocailles.

On y trouve à cet endroit un arbuste d'une variété très ancienne, que l'on réservait à la cour des châteaux. Peut être un indice de repérage installé par les seigneurs de Laimont.



Rédaction, Albert Renauld Gillet et Yvon Barbier

Mise en page Yvon Barbier

Laimont 2013